

Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple 2018

Etude réalisée par la Délégation aux Victimes,
Ministère de l'Intérieur

Les femmes, 1^{ères} victimes des violences au sein du couple

Femmes victimes de leur partenaire de vie



121

Sur les 121 femmes tuées par leur partenaire, **47 (soit 39%)** avaient subi des violences antérieures.

Enfants tués dans le cadre de violences au sein du couple parental



21

Dont :
 - 5 tués par leur père en même temps que leur mère ;
 - 16 tués dans le cadre de violences conjugales sans qu'un autre parent ne soit tué.

Hommes victimes de leur partenaire de vie



28

Sur les 28 hommes tués par leur compagne, **15 (soit 54%)** avaient commis des violences antérieures.

Victimes collatérales et rivaux



10

Au total, on dénombre **180 victimes** tuées dans le cadre de violences au sein du couple.

Pour l'ensemble de ces affaires, 51 auteur.e.s se sont suicidé.e.s.

Les violences au sein du couple sont donc à l'origine de **231 décès** en 2018.

L'impact des homicides au sein du couple sur les enfants

Enfants témoins

57

enfants étaient présents sur la scène de l'homicide ou au domicile.



Dont :
 - 29 enfants témoins des scènes de crimes. Parmi eux, 3 ont donné l'alerte ou fait prévenir les secours
 - 28 autres enfants, présents au domicile

Enfants orphelins

82

enfants sont devenus orphelins suite aux homicides au sein du couple.



Dont :
 - 15 enfants orphelins de mère et de père
 - 55 enfants orphelins de mère
 - 12 enfants orphelins de père

Source : étude nationale sur les morts violentes au sein du couple, année 2018, DAV, ministère de l'Intérieur.

L'enquête dans son intégralité est disponible en suivant le lien : <https://www.interieur.gouv.fr/fr/Actualites/Communiqués/Etude-nationale-relative-aux-morts-violentes-au-sein-du-couple>